

Nancy, le 29 juillet 2019

LE CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-DIE-DES-VOSGES CONFORTE SON AVENIR GRÂCE À LA SIGNATURE DU CONTRAT DE PERFORMANCE

Ce lundi 29 juillet 2019, le directeur du centre hospitalier de Saint-Dié-des-Vosges, Pierre Tsuji, le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, Christophe Lannelongue, et le Président de la CME, Claude Demange ont signé un contrat de performance qui définit la feuille de route de l'hôpital pour les 4 ans à venir.

C'est le point de départ d'une dynamique qui doit permettre de garantir en proximité, un service public hospitalier pérenne et de qualité pour la population du territoire.

Ce plan d'actions traduit les engagements pour se donner les moyens de répondre aux besoins de la population (vieillesse, développement des maladies chroniques, etc...), d'investir dans des projets innovants et d'être en capacité d'attirer et de recruter de nouveaux praticiens.

Ce qu'il faut retenir du contrat

La réorganisation de l'offre de soins du Centre Hospitalier s'appuiera sur le projet médical concerté avec les chefs de pôles et les représentants du personnel de l'établissement.

Il prévoit :

- Le développement d'activité en chirurgie
- Une optimisation des activités de médecine, chirurgie et obstétrique
- Une optimisation des durées de séjours, un juste dimensionnement des modes de prises en charge et des organisations au regard des besoins
- Une optimisation des fonctions logistiques, techniques et administratives, notamment grâce à l'informatisation
- Une optimisation des achats, des fonctions médico-techniques par des mises en commun entre établissements.

Le contrat de performance est construit selon 3 objectifs :

- L'affirmation du positionnement de l'établissement sur son territoire
- L'optimisation et la performance des organisations
- L'amélioration de la qualité, de la sécurité de l'accueil et de la prise en charge.

En contrepartie des réorganisations réalisées, l'Agence Régionale de Santé Grand Est accompagne le Centre Hospitalier de Saint-Dié-des-Vosges à hauteur de 15 millions d'euros sous la forme d'aides au fonctionnement ou d'investissements.

Un contrat qui poursuit les actions engagées au Centre Hospitalier depuis 2018

Avec un déficit ayant atteint 3,3 M€ en 2017, le diagnostic médico-économique et financier réalisé a permis d'identifier des mesures concrètes justes et proportionnées à la situation : une cohérence médicale et soignante, un recours à l'innovation, un respect absolu des professionnels pour garantir l'attractivité.

Dans une dynamique de transparence et de dialogue avec les professionnels, des actions ont été engagées pour préserver l'offre de soins et ont permis **un redressement de la situation financière** :

- Développement de l'activité de chirurgie (+ 300 séjours par rapport à 2017)
- Développement des prises en charges courtes : chirurgie ambulatoire, hôpital de jour
- Hausse du nombre de naissances contre toute attente au regard des données démographiques dû à l'impact du prestigieux label IHAB
- Des urgences renforcées
- Une réorganisation des fonctions administratives et supports ...

Contact presse

ARS Grand Est : Laura Philis,
ars-grandest-presse@ars.sante.fr